



: OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette classe a pour objectifs de développer et de déployer les aptitudes, les capacités et les compétences des vingt-quatre élèves sélectionnés à l'aide d'une approche pédagogique différenciée.

Cette année permet de poser les bases des savoir-faire de communication et d'approche du projet en Arts Appliqués, tous domaines confondus, Design de Communication, Design de Produit, Design de Mode & Textile, Design d'Espace. La formation devra à l'issue d'une année scolaire permettre à ces étudiants d'intégrer la section post-bac de leur choix dans le vaste domaine des Arts Appliqués.

La formation MANAA est nécessaire pour élaborer le dossier de travaux qui est demandé afin de poursuivre ses études en Post-bac en Arts Appliqués.

Durée de la formation de MANAA : 1 an.
L'année de MANAA n'est pas diplômante.

: LE PROFIL DES CANDIDATS

Seuls peuvent être admis les candidats venant d'achever leur second cycle, toutes sections confondues, ou l'ayant achevé depuis un an au plus. Pour information, l'âge limite d'inscription en BTS est de 25 ans.

En raison de la courte durée de l'année, les candidats postulants doivent montrer leur sérieux ainsi que leur culture générale et démontrer leurs aptitudes à l'autonomie et à la réflexion. Un dossier scolaire en cohérence est donc nécessaire.

Une lettre de motivation accompagne le dossier de candidature. Elle se doit d'être à la fois honnête, sincère, et personnelle.

Une épreuve graphique obligatoire, qui apparaît lorsque le vœu est validé sur Admission-postbac est à effectuer et à renvoyer selon les modalités précisées en ligne. Cette épreuve est conçue afin de ne nécessiter aucun savoir-faire particulier et permet d'évaluer le potentiel réflexif et créatif du candidat.

: PROCÉDURES D'ADMISSION

Les dossiers de candidature seront obligatoirement à télécharger du 20/01/16 au 20/03/16 sur le site internet du rectorat de Toulouse : www.admission-postbac.fr.

fr et à renvoyer en ligne à l'adresse indiquée sur le site.
Portail d'admission : <http://www.admission-postbac.fr>

Les Dates d'APB :

01/12/2015 :

Ouverture pour les candidats du site d'information.
Du mardi 20 janvier au vendredi 20 mars 2015 18h :
Formulation des vœux par les candidats.

02/04/2016 :

Date limite de modification des dossiers, envoi des dossiers-papier, par les candidats.

Du 05/05/2016 au 08/05/2016 :

Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature.

Du 20/01/2016 au 31/05/2016 :

Classement des vœux des candidats.

Le jury de recrutement motive ses décisions en se basant sur trois critères principaux : un dossier scolaire conséquent, une lettre de motivation personnelle et pertinente et une réponse adéquate à l'épreuve graphique. Aucun justificatif de décision ne sera publié en ligne, ni explicité sur demande, le jury étant souverain dans ses décisions.

: POURSUITE D'ÉTUDES

La classe de MANAA permet à ses étudiants de prétendre à poursuivre dans les voies suivantes, à nouveau par le biais d'Admission-Postbac.

BTS : Brevet de Technicien Supérieur (2 ans)

DMA : Diplôme de Métiers d'Arts (2 ans)

Prépa CPGE Arts Appliqués (2 ans)

Arts DECO Paris, Strasbourg (5 ans)

Écoles d'Animation (1-2 ans)

Écoles d'Architecture (5 ans)

Licence Arts Appliqués (3 ans)

Beaux-Arts (5 ans)

Les modalités de recrutement sont spécifiques à chaque domaine et à chaque établissement, l'année de MANAA permet donc aux futurs candidats de bâtir et présenter un dossier de travaux témoignant des compétences requises.

Tous les renseignements sur le site suivant :

<http://designetartsappliques.fr/>

: LES ENSEIGNEMENTS

enseignement général

Sciences humaines et techniques d'expression

Mathématiques appliquées

Sciences appliquées

Langue vivante

enseignement professionnel

Composition d'Arts Appliqués

Modes Conventionnels de Représentation-MCR

Travaux et études pratiques

Enseignements artistiques Expression plastique
(dessin, volume, couleur)

Arts, Techniques et Civilisation- ATC

Les étudiants poursuivent ensuite leurs études dans le domaine post-bac de leur choix, et postulent dès janvier suivant sur Admission Post-Bac. L'année de formation est de fait très courte, donc très intense.